

saient son conseil intime. Quelques historiens attribuent cette détermination au regret qu'il éprouvait de la signature de cet édit d'Union, qui fut, en effet, une des lâchetés de son règne. Cette conjecture semble fortifiée par le choix que le roi fit de ministres dévoués et résolus pour remplacer les conseillers timides dont il se séparait.

Dans ses lettres-patentes de convocation, Henri s'étendait sur l'affection paternelle qu'il portait à ses sujets; il exprimait le chagrin qu'il avait ressenti de voir les événements si peu conformes à ses espérances, et de nouveaux troubles sortir d'une paix si bien affermie en apparence, et lorsque le royaume commençait à ressentir les heureux effets d'un esprit de réforme introduit par ses soins. Il traçait un tableau alarmant, mais fidèle de l'état des esprits, de ce désordre et de cette confusion au sein desquels semblaient disparaître tous les vestiges de la grandeur et de la force du royaume. Pressé dans sa sollicitude, disait-il, de trouver un remède à tant de maux, il n'en voyait pas de meilleur que de recourir à une tenue d'Etats, à l'exemple de ses prédécesseurs. Il invitait tous les députés qui seraient élus à se rendre à Blois le 15 septembre « pour, en pleine assemblée, faire leurs plaintes et doléances, proposer librement, sans entremêler aucune pratique pour favoriser les passions particulières de qui que ce fût, ce qui serait plus propre et convenable pour du tout éteindre et abolir les divisions entre ses sujets, même entre les catholiques, et parvenir à un bon et assuré repos. »

La Ligue, de son côté, n'épargnait aucun effort pour faire tourner à son profit les élections qui se préparaient. Ses agents déployaient une extrême activité dans l'envoi des instructions et la rédaction des cahiers (1). On s'efforçait de

(1) On peut juger de l'esprit de la Ligue, et même jusqu'à un certain point de l'esprit de la France d'alors, par les principales demandes consignées dans